

Tout d'abord, je tiens à me présenter :

Jean-Pierre MORET, candidat FN/RBM aux élections législatives 2ème circonscription de la Corrèze.

Ancien Militaire et retraité Gendarmerie, formateur en coordination des transports et transports de matières dangereuses, dont 11 ans de service sur l'autoroute A6.

Sur une portion de 50 kms dans les deux sens, nous faisons en moyenne 530 accidents par an, tous confondus : matériels, corporels et mortels.

Donc : ma réponse à votre question peut être réellement judicieuse.

La prévention routière est un pivot important pour la sécurité sur nos routes.

La répression doit être, pour ma part, l'acte ultime pour faire cesser l'infraction. En effet, une faute sur la route ne doit pas systématiquement être sanctionnée. Soit l'intention est coupable, soit elle ne l'est pas. Il peut s'agir d'une étourderie ou d'un oubli.

L'intention coupable, quant à elle doit être sanctionnée. Exemple un conducteur qui est sous l'emprise d'un état alcoolique doit être conscient qu'il s'agit d'une infraction grave pour la sécurité d'autrui et la sienne ; en prenant le volant de son véhicule, il sait parfaitement qu'il transgresse la loi ! Tout comme un excès de vitesse commis pour amuser ses camarades ou, un retard à son travail suite à une panne de réveil !

L'intention non coupable : le contrôle technique dépassé depuis 1 mois suite à l'oubli de ne pas avoir regardé sa vignette ou sa carte grise ! le défaut d'affichage d'assurance valide car la nouvelle carte verte est restée à la maison ! un feu stop qui ne fonctionne plus depuis 2 jours ! etc...

La répression systématique par radar ou radar de tronçon ne doit plus exister ! A l'heure actuelle, la majorité des conducteurs qui ont perdu la totalité de leurs points est celle des petits excès de vitesse. Il est inconcevable qu'un conducteur de véhicule sur autoroute par exemple, pour un dépassement de 6 km/h, perde un point ! pour 136 km/h il lui sera retenu 131 km/h !

Il serait plus judicieux, pour ma part d'assouplir la première tranche des excès de vitesse sans retenue de points et éventuellement d'avertissements. De plus les contrôles mobiles seraient plus adaptés avec interception et avertissements.

A l'heure actuelle, les Policiers et Gendarmes, sur routes et autoroutes n'ont quasiment plus de contact avec les conducteurs, contrevenants ou pas ! La politique répressive, actuellement menée, contribue largement à dégrader l'image des forces de l'ordre. Détruisant de plus en plus les liens entre l'état et les contribuables.

Nous pouvons nous interroger : Ou vont réellement les amendes récoltées par les radars automatiques. Une partie, certes revient à l'état mais elle est semble t'il dérisoire ! Bien des questions peuvent être posées sur ce sujet ! Qui sont les sociétés, actionnaires, dirigeants etc... qui installent ces radars automatiques et qui les vérifient ?

En conclusion : la position d'un groupe FN/RBM en tant que parlementaire serait axée avant tout sur la prévention. Les automobilistes ne doivent plus être considérés comme des vaches à lait ! Nous défendront donc une politique plus juste et plus préventive. Le contact avec les automobilistes et les forces de l'ordre doit être impérativement rétabli.

Jean-Pierre MORET

Candidat FN/RBM aux élections législatives 2017

2ème circonscription de la Corrèze